

### *La régulation des infrastructures CO<sub>2</sub>*

Un déploiement à grande échelle des technologies de décarbonisation (par ex., la capture et la séquestration du carbone - CCS) et/ou des technologies « émissions négatives » (par ex., la bioénergie avec CCS, ou le captage direct dans l'air), pourrait jouer un rôle important dans l'atteinte des objectifs climatiques. Toutefois, il reste encore à caractériser les nombreux obstacles économiques susceptibles d'entraver un tel déploiement et à vérifier si des politiques publiques adaptées peuvent être mises en place pour les dépasser efficacement.

**Un livrable sous forme d'Information&Débat/Policy Brief devra être rédigé lors du stage.**

**Le présent stage s'intéresse à l'économie des infrastructures de transport de CO<sub>2</sub> qui seront nécessaires pour soutenir l'essor de ces technologies.** L'objectif poursuivi vise à :

- (i) clarifier les principales caractéristiques économiques du cadre institutionnel régissant ces infrastructures ;
- (ii) étudier les effets de ce cadre sur les coûts, l'investissement et la structure tarifaire retenue pour ces infrastructures ;
- (iii) clarifier les fondamentaux économiques des stratégies de type « infrastructure push » qui visent à construire ces infrastructures en anticipant leur future utilisation ;
- (iv) déterminer si des changements dans la régulation sont nécessaires pour faciliter l'introduction de ces nouvelles technologies.

#### **Missions**

- Clarifier les dispositions réglementaires et institutionnelles proposées pour régir la fourniture d'infrastructures de transport du CO<sub>2</sub> ;
- Mener une analyse comparative avec le cadre réglementaire et institutionnel utilisé pour les infrastructures de gaz naturel ;
- Examiner les propriétés théoriques du cadre réglementaire proposé, ses performances et ses impacts sur les coûts et le comportement d'investissement ;
- Identifier si des changements dans les mécanismes réglementaires s'avèrent nécessaires.

#### **Profil**

Ce poste s'adresse à des étudiants en master/élèves ingénieurs dans les domaines économie-énergie-environnement. Le candidat doit disposer d'aisance organisationnelle et rédactionnelle, d'autonomie, et de capacités à travailler en lien avec les différents interlocuteurs de la Chaire. Une bonne compréhension des fondamentaux technico-économiques de ces technologies est recommandée. Un intérêt personnel fort pour les domaines de l'économie du changement climatique et de la régulation sectorielle est attendue.

*Ce stage peut conduire à un projet de thèse à la Chaire.*

**Durée du stage :** Début mars/avril 2021 pour une période de 6 mois

**Lieu du stage :** Chaire Economie du Climat, Palais Brongniart, 28 Place de la Bourse, 75002

**Rémunération :** 90% du SMIC

**Contact et documents :** envoyer CV, lettre de motivation **plus** notes de Master 1 et notes disponibles de Master 2 en **UN SEUL PDF** à [claire.berenger@chaireeconomieduclimat.org](mailto:claire.berenger@chaireeconomieduclimat.org) en indiquant l'intitulé du stage (**2 candidatures maximum sur l'ensemble des stages CEC proposés**)

**Clôture des candidatures :** 10 janvier 2021

**Entretiens** du 11 janvier au 1er février 2021

**Réponse finale** aux candidats : 8 février 2021